

Département de la Réunion
Commune de SAINT DENIS

MAITRE D'OUVRAGE : DAC de la Réunion

« **CCE** »

Opération de construction du **C**entre de **C**onservation et d'**E**tude régional de la
Réunion à SAINT DENIS

Cahier des **C**lauses **T**echniques **P**articulières

MARCHE

Lot N° 06 : Menuiseries Bois / Aménagement

ARCHITECTE :

NEO ARCHITECTES

74 TER A Route de Trou d'eau
97 434 LA SALINE LES BAINS
Tél : 02 62 71 14 51
Fax : 02 62 71 14 53
e-mail : vincent.dementiere@neo-archi.fr

BET VRD / STRUCTURE / FLUIDES :

INTEGRALE

4bis Rue Fond Générèse
Village de l'éperon
97435 Saint Gilles les hauts
Tél : 02 62 24 59 63
E-mail : bet@integrale.re

ECONOMISTE & PAYSAGISTE :

CRATERRE REUNION

74 TER A Route de Trou d'eau
97434 LA SALINE LES BAINS
Tél : 02 62 71 14 51
Fax : 02 62 71 14 53
e-mail : vincent.dementiere@neo-archi.fr

Cahier des **C**lauses **T**echniques **P**articulières

DESCRIPTION DES OUVRAGES & PRESTATIONS

SOMMAIRE

1	OBJET	3
2	CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
3	REGLEMENTS ET NORMES	3
3.1	LISTE DES DOCUMENTS	3
4	COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS D'ETATS	3
4.1	COMPTE PRORATA.....	3
4.2	PLANS.....	4
4.3	COORDINATION DES TRAVAUX.....	4
4.4	ORGANIGRAMME	4
5	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	4
5.1	QUALITE, PROVENANCE ET MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX	4
5.2	PORTES.....	4
5.3	QUINCAILLERIE	5
5.4	PAUMELLES	5
5.5	SERRURES.....	5
5.6	EQUIPEMENTS	5
5.7	CONTROLES ET ESSAIS	5
6	DECOMPOSITION DES OUVRAGES	6
6.1	PORTES.....	6
6.1.1	PORTES PLEINES EXTERIEURES	6
6.1.1.1	Porte Extérieure Pleine 1	6
6.1.1.2	Porte Extérieure Pleine 1M	6
6.1.1.3	Porte Extérieure Pleine 2	7
6.1.1.4	Porte Extérieure Pleine 2M	7
6.1.1.5	Porte Extérieure Pleine 3	7
6.1.1.6	Porte Extérieure Pleine 3 M	7
6.1.1.7	Porte Extérieure Pleine 4	7
6.1.2	PORTES INTERIEURES PLEINES SUR HUISSERIES METALLIQUE	8
6.1.2.1	Porte Intérieure Pleine 1	8
6.1.2.2	Porte Intérieure Pleine 2	8
6.1.2.3	Porte Intérieure Pleine 3	8
6.1.2.4	Porte Intérieure Pleine Etanche	9
6.2	SIGNALETIQUES ET ENSEIGNES.....	9
6.2.1	SIGNALETIQUE.....	9
6.3	AMENAGEMENT INTERIEUR / MOBILIER	9
6.3.1	KITCHENETTE	9
6.3.2	BANQUE D'ACCUEIL	10
6.3.3	PLACARD DE RANGEMENT INTEGRE.....	10
6.3.4	BANCS.....	10
6.4	OUVRAGE DIVERS	10
6.4.1	FAÇADE DE GAINES TECHNIQUES	10
6.4.2	ORGANIGRAMME ET TABLEAU DES CLES	11

1 OBJET

Le présent lot a pour objet la description des travaux et prestations nécessaires à la réalisation totale et complète des travaux de **MENUISERIES BOIS / AMENAGEMENT** pour l'opération de construction d'un **CCE**, Centre de Conservation et d'Etude à Saint Denis.

2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

La prestation de l'entreprise comprend la fourniture et la pose de tous les ouvrages de menuiseries bois faisant l'objet des descriptions ci-après.

Les travaux comprennent principalement & de façon non exhaustive :

La fourniture et la pose :

- De l'ensemble des menuiseries bois intérieures et extérieures,
- De tous articles de quincaillerie et de ferrures métalliques pour les blocs portes, y compris sujétions finitions.
- L'organigramme des clefs, en coordination avec l'entrepreneur de menuiseries Aluminium, Métallerie et VRD
- Les traitements des bois et autres matériaux entrant dans la composition des menuiseries.
- Les études et dessins de détails des ouvrages en liaison avec les différents corps d'état notamment le lot Gros Œuvre,
- Les essais d'étanchéité et de résistance des menuiseries.

3 REGLEMENTS ET NORMES

3.1 LISTE DES DOCUMENTS

Les travaux seront exécutés en accord avec les textes de lois, arrêtés et règlements en vigueur et en particulier :

- DTU 36.5 Mise en œuvre de fenêtres et portes extérieures
- NFP 23.302 - 303 - 304 Menuiseries bois
- NFP 23.501 Technique des essais
- NFP 24.401 Profilés pour huisseries et bâtis
- NFB 53.504 Contre-plaqués
- NFB 54.320 Stratifiés
- DTU 30 Charpente et escalier bois
- DTU 43.3 Toiture tôles d'acier nervurées
- Règle CB 71 Règles de calcul des charpentes en bois et modificatif 75
- Normes P22 - 460 à 468
- NFB 52.001
- NFB 52.002
- NFB 53.501
- Règles N et V 65 révisées 67, 70 et 74 adaptées aux conditions locales avec comme conditions :
 - Vent extrême 210 km/h + coefficient de site 1,20
 - Vitesse extrême : 80 m/s
 - Vitesse de base : 34 m/s
- Classification de résistance d'étanchéité des menuiseries extérieures (Air Eau Vent) : le classement **A*3 E*5A V*A3** est à respecter pour les portes extérieures, avec la méthode A d'exposition à l'eau.
- Catégorie de **terrain IIlb**.
- Les normes AFNOR concernant la qualité des bois et des ferrures, la mise en œuvre et les essais, et notamment les normes des séries NF51, 52, 53, 54 - NF P 20, 21, 23 et 26, normes de qualité NF SNFQ relatives à la quincaillerie
- Cahiers des Prescriptions Techniques et Cahiers des Charges, édités par le CSTB
- Les agréments, labels et Cahiers Techniques du CSTB ;
- Les documents du CSTB relatifs aux produits de préservation des bois, marque de qualité CTBF (liste des produits et guide de l'utilisateur)
- Les publications de l'Association Technique des Bois Tropicaux concernant les caractéristiques, la provenance et l'utilisateur des bois tropicaux.

4 COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS D'ETATS

L'entrepreneur de menuiserie doit prendre connaissance de l'ensemble du projet (descriptif, plans) pour se renseigner sur la répercussion des autres corps d'états sur le sien et de tenir compte des suggestions éventuelles qui pourraient le concerner.

Aucune réclamation ne sera en conséquence admise, de sa part, du fait d'éléments dont il n'aurait pas tenu compte, sauf modification des conditions du marché.

4.1 COMPTE PRORATA

Un compte prorata sera créé pour le chantier, géré par l'entreprise de gros œuvre. Y seront portées les dépenses communes, eau, électricité, panneau de chantier, nettoyage, etc., selon l'appréciation du maître d'œuvre.

4.2 PLANS

Les plans de fabrication seront soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre et du bureau de contrôle avant le lancement en atelier.

L'entrepreneur fera parvenir en temps voulu, à chacune des autres entreprises concernées, un exemplaire de ses dessins, tels que ceux-ci auront été approuvés avec les indications nécessaires à l'exécution de ses proches ouvrages.

Il s'assurera que celles-ci sont bien suivies et en cas de contestation, il en référera au maître d'œuvre.

4.3 COORDINATION DES TRAVAUX

L'entrepreneur de menuiserie devra fournir à l'entreprise de Gros-Œuvre et/ou de charpente bois et/ou de cloisons / faux plafond et/ou Menuiserie Aluminium :

- Les plans cotés nécessaires aux réservations de ses ouvrages et de ses scellements
- Les dispositifs de fixation (taquets, douilles, rails d'ancrage...) à incorporer au Gros Œuvre.

Le scellement et le calfeutrement des huisseries sont à la charge des lots G.O., charpente bois, cloisons / faux plafond et menuiserie aluminium

Le scellement des bâtis des blocs portes résistant au feu devra être conforme à celui mentionné dans le PV d'essais correspondant

La livraison et la numérotation des huisseries par bâtiment, par étage et par palier, livraison générale dès la mise en œuvre des voiles par le lot GO sont au présent lot.

Les traitements d'impression et insecticides, fongicides seront exécutées en atelier après exécution des assemblages, mais avant montage par le titulaire du présent lot en coordination avec le peintre.

En accord avec l'entrepreneur de peinture, le dégraissage des bois et les impressions seront exécutés en atelier par le titulaire du présent lot.

4.4 ORGANIGRAMME

Les serrures des différentes portes seront avec canon de sûreté devant entrer dans l'organigramme général suivant préconisations du maître d'ouvrage :

- L'organigramme sera établi dans le cadre du présent lot par le menuisier bois/blocs-porte en coordination avec l'entreprise du lot menuiserie aluminium et/ou extérieure.

L'entrepreneur du présent lot fournira un tableau regroupant l'ensemble des clefs identifiées par un médaillon.

En cours de chantier un organigramme chantier avec passe général sera géré par le présent lot.

5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

5.1 QUALITE, PROVENANCE ET MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX

Tous produits provenant du commerce mis en œuvre devront porter la mention CE

Traitement des bois

Avant et après mise en place, il sera procédé à l'imprégnation avec un produit ignifuge, insecticide et fongicide de toutes les surfaces en bois y compris les faces d'ouvrages reposant sur des maçonneries ou du béton, des pièces encastrées et des abouts de pièces placées dans les épaisseurs des murs et des planchers.

Le traitement des bois insecticide et fongicide sera de type très longue durée d'action classe 4 et CTB P+ et suivant l'arrêté du 27 juin 2006.

Qualification anti-termite

L'entrepreneur est tenu d'indiquer dans sa proposition la marque du produit de protection qu'il compte employer.

L'entrepreneur devra indiquer dans son offre la provenance et la qualité des bois qu'il compte utiliser.

Ils devront correspondre à la classe A de la norme NF B 53 501 pour les bois tropicaux, au premier choix pour les essences résineuses relevant de la norme NF B 53 510, à la classe B des normes NF B 54 170 et 171 pour le contreplaqué qui devra porter le cachet CTB et dont le collage devra être garanti à l'eau.

Le CTBH mis en œuvre sur le chantier sera de type hydrofuge.

Les colles utilisées devront être soumises à l'agrément du Maître d'Œuvre. Elles devront être exclusivement du type phénol, formol, réporcine formol.

Les procédés d'application ou de trempage, l'origine et les caractéristiques des produits utilisés qui devront être conformes aux prescriptions du CTB et aux normes et seront soumis à l'agrément du Maître d'Œuvre (CTB P+ suivant arrêté du 27 juin 2006)

5.2 PORTES

- Portes d'entrées en bois à âme pleine de type normalisé, serrure 3 points et tôle plane prépeinte en parement intérieur et extérieur.
- Portes intérieures isoplanes prépeintes à âme alvéolaire et huisseries métalliques
- Toutes les menuiseries extérieures devront répondre à la classification de résistance A.E.V. « Air, Eau, Vent » :
 - Classement **A*3 E*5A V*A3** est à respecter pour les portes, avec la méthode A d'exposition à l'eau.

- Dégondables pour WC et salle de bains y compris fourniture et pose de butoirs en aluminium et caoutchouc, vissés au sol de chez « **BEZAULT®** » ou équivalent. (Les butées des portes de bureaux et des circulations seront magnétiques)

5.3 QUINCAILLERIE

La quincaillerie devra être conforme aux normes AFNOR de la classe P série bâtiment. Elle devra être de premier choix et correspondre à la qualité NF/SNFQ.

La visserie de toutes les fixations des éléments extérieurs sera en inox A4

Un échantillon de chaque article de quincaillerie que l'entrepreneur compte utiliser, devra être soumis à l'agrément du concepteur et du Maître de l'ouvrage, avec une étiquette portant l'indication précise de ses caractéristiques, de son origine et de son emploi, séparément ou sur une menuiserie témoin. Chacun des échantillons agréés sera conservé à titre de "pièce-témoin".

La quincaillerie en plastique sera à proscrire.

5.4 PAUMELLES

Il est précisé que les paumelles devront être du type électro zingué de série courante ou renforcée pour usage intensif.

- 4 paumelles au moins par porte bois
- 3 paumelles acier de 140 X 80 pour portes à âme pleine intérieures.
- 4 paumelles au moins par porte bois extérieurs, calcul suivant le poids de la porte.

5.5 SERRURES

- De premier choix avec mécanismes renforcés à usage intensif
- Bec de cane à condamnation et décondamnation - marque « **BRICARD®** » ou équivalent
- Sûreté multipoint 3 clés cylindre à goupille et 5 pistons minimum monobloc marque « **BRICARD® 343** » ou « **LAPERCHE® 874** » ou équivalent
- Serrure type Bloc tout
- Serrure 1/2 tour (pêne dormant)
- Condamnations intérieures pour WC et douches par bouton (clé proscrire)
- Crémone encastrée sur vantail mi-fixe à pêne haut et bas

Le mécanisme des serrures sera exclusivement composé de matériaux ferreux

Toutes les clés des portes extérieures du bâtiment entreront dans la même combinaison.

Les serrures des différentes portes devront entrer dans l'organigramme général.

L'entrepreneur du présent lot prend à sa charge l'étude et la rédaction de l'organigramme général et le tableau de combinaison des clés en concertation avec le lot menuiserie Aluminium, Métallerie et VRD

5.6 EQUIPEMENTS

De premier choix avec mécanismes renforcés à usage intensif

- Ensemble plaque et béquilles de type « **GOLF® 90** » de chez « **BEZAULT®** » en alu anodisé ou équivalent, avec cylindre à bouton pour toutes les portes isoplanes intérieures.
- Cylindre à bouton à condamnation et décondamnation extérieure avec voyant pour toutes les portes isoplanes des sanitaires.
- Tampons amortisseurs en fond de feuillure sur les bâtis de portes.
- Béquilles et plaques en aluminium pour les portes extérieures avec barre anti-panique côté sortie du public.
- L'ensemble des portes donnant sur l'extérieur seront munies de joints iso phoniques périphériques y compris les portes éventuelles de sas.
- Les béquilles seront équipées de ressort intérieur au niveau de la poignée permettant un retour en position horizontale initiale après manœuvre de celle-ci

5.7 CONTROLES ET ESSAIS

Après le passage des autres corps d'état et en particulier du peintre, l'entrepreneur assurera à ses frais la vérification et la mise en bon fonctionnement de tous les ouvrages qu'il aura fournis : jeux, graissage, nettoyage, etc... en coordination avec le peintre.

L'entrepreneur devra également assurer la protection des ouvrages par tous moyens appropriés et ce, pendant toute la durée des travaux.

Les défauts constatés ou qui apparaîtront en cours de travaux entraîneront le refus des ouvrages et leur remplacement au frais du présent lot.

L'entreprise restera en outre responsable des défauts qui pourraient apparaître sur ses ouvrages pendant la période de garantie, auquel cas elle devra remédier à ses frais aux inconvénients et incident constatés.

L'entreprise devra transmettre un rapport d'essai concluant conformément à la NFP 01-013 de chacun des garde corps.

Les ouvrages type claustras permettant de jouer un rôle vis à vis de la protection des risques de chute dans le vide devront satisfaire aux essais de la norme NF P 08-301 et NF P 08-302.

L'entreprise prévoira un essai au sac mou de 50 kg sur les claustras et les garde-corps

Hypothèse de charge linéique à prendre en compte dans le calcul des garde-corps et des claustras selon l'Eurocode 1 de 0,6 kN/m soit 60kg/ml

6 DECOMPOSITION DES OUVRAGES

6.1 PORTES

6.1.1 PORTES PLEINES EXTERIEURES

Fourniture et pose de portes pleines de qualité extérieures comprenant :

<u>Type</u>	Bloc porte métallique de 43 mm de qualité extérieure avec certificat PF1/2H pour l'ensemble du bloc
<u>Huisserie</u>	Métallique à recouvrement, largeur en cohérence avec l'épaisseur du voile avec les recouvrements, avec pattes à scellements réglables, tringle d'écartement, peinture primaire anti-rouille Gorge et joint iso périphérique à 2 lèvres en néoprène en fond de feuillure (dépose de la protection après les travaux de peinture) En bois dur d'essence tropical (classe 4) pour toutes celles intégrées à la structure bois (tapée).
<u>Vantail</u>	Portes isoplanes à âme pleine, rive droite, épaisseur 40mm prépeintes en atelier Âme pleine en panneau d'aggloméré de particule de bois ou multi-plis à densité variable, parements en fibre de bois durs reliés par un cadre rigide en bois traité classe 4 Ferrure par 3 fiches (minimum) en INOX A4 Bloc porte livré pré-peint
<u>Teinte</u>	Au choix de l'architecte
<u>Serrure</u>	A canon de type européen sur organigramme Prévoir des serrures antipaniques sur les portes servant d'issus de secours
<u>Ferrage</u>	Par paumelles réglable dans 3 directions pour huisserie métallique, en inox A4, bagues en laiton, dimension et nombre suivant poids du vantail
<u>Équipements</u>	Poignées et garniture de type « GOLF® 90 » de chez « BEZAULT® » ou équivalent Pour les portes 2 vantaux CF 1/2h prévoir 1 ferme-porte par vantail (limite de l'effort de manœuvre <50N) et 1 sélecteur de fermeture, à adapter à la dimension du vantail. Butée de sol en aluminium avec butoir élastomère de chez « BRICARD® » ou équivalent vissée avec fixation invisible La fixation des butées sur mur ou cloisons est proscrite <u>Barre anti panique sur les portes servant d'issus de secours</u>
<u>Joint</u>	Portes équipées de joints assurant l'étanchéité à l'air et le classement feu requis
<u>Finition</u>	A peindre
<u>Seuil</u>	Adapté au PMR ressaut 2 cm maxi

6.1.1.1 PORTE EXTERIEURE PLEINE 1

<u>Type</u>	Bloc porte à 1 vantail à âme pleine
<u>Dimensions</u>	Total : 1,03 x 2,10 ht / Vantail : 0,93 x 2,04 ht / Ouverture : 90 cm / Passage utile : 87 cm
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 1 »

6.1.1.2 PORTE EXTERIEURE PLEINE 1M

<u>Type</u>	Bloc porte à 1 vantail à âme pleine
<u>Habillage</u>	Tôle aluminium 2mm
<u>Coloris</u>	Mâte, au choix de l'architecte
<u>Dimensions</u>	Total : 1,03 x 2,10 ht / Vantail : 0,93 x 2,04 ht / Ouverture : 90 cm / Passage utile : 87 cm
<u>Classement</u>	CF 1/2h pour les PE4 CF 1/2h
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 1 M » et « PE 1 M CF 1/2h »

6.1.1.3 PORTE EXTERIEURE PLEINE 2

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux à âme pleine
<u>Dimensions</u>	Total : 1,20 x 2,10 ht / Vantail : 1.10 x 2,04 ht / Ouverture : 107 cm / Passage utile : 104 cm
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 2 »

6.1.1.4 PORTE EXTERIEURE PLEINE 2M

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux à âme pleine
<u>Dimensions</u>	Total : 1,20 x 2,10 ht / Vantail : 1.10 x 2,04 ht / Ouverture : 107 cm / Passage utile : 104 cm
<u>Habillage</u>	Tôle aluminium 2mm
<u>Coloris</u>	Mâte, au choix de l'architecte
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 2 M »

6.1.1.5 PORTE EXTERIEURE PLEINE 3

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux à âme pleine
<u>Dimensions</u>	Total : 1,40 x 2.10 ht / Vantail : 1.30 x 2.04 ht / Ouverture : 127 cm / Passage utile : 124 cm (2 vantaux)
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 3 »

6.1.1.6 PORTE EXTERIEURE PLEINE 3 M

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux à âme pleine
<u>Habillage</u>	Tôle aluminium 2mm
<u>Coloris</u>	Mât, au choix de l'architecte
<u>Dimensions</u>	Total : 1,40 x 2,10 ht / Vantail : 1.30 x 2,04 ht / Ouverture : 127 cm / Passage utile : 124 cm (2 vantaux)
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE 3 M »

6.1.1.7 PORTE EXTERIEURE PLEINE 4

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux à âme pleine
<u>Dimensions</u>	Total : 1,40 x 2,10 ht / Vantail : 1.30 x 2,04 ht / Ouverture : 127 cm / Passage utile : 124 cm (2 vantaux)
<u>Classement</u>	CF 1/2h
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour portes « PE4 CF 1/2h »

6.1.2 PORTES INTERIEURES PLEINES SUR HUISSERIES METALLIQUE

Fourniture et pose de bloc porte prépeint sur huisserie métallique

<u>Type</u>	Bloc porte de communication isoplane à âme pleine de chez « MALERBA® » ou équivalent Modèle « MBF-023 » de chez « MALERBA® » ou équivalent pour les portes CF dans cloisons 72
<u>Huisserie</u>	Métallique pour mur maçonnerie et/ou pour cloison à ossature métallique, avec pattes à scellements réglables, tringle d'écartement, recevant une fermeture 1 point <u>En bois dur pour les portes CF 1/2h.</u>
<u>Vantail</u>	Portes isoplanes à âme pleine, rive droite, épaisseur 40mm prépeintes en atelier Âme pleine en panneau d'aggloméré de particule de bois ou multi-plis à densité variable, parements en fibre de bois durs reliés par un cadre rigide en bois traité classe 4 Ferrure par 3 fiches bichromatées
<u>Équipements</u>	Poignées et garnitures type « GOLF® 90 » de chez « BEZAULT® » ou équivalent Arrêt de porte en aluminium aimenté de chez « BEZAULT® » ou équivalent pour fixation au sol, fixation par vis et chevilles La fixation des butées sur mur ou cloisons est proscrite Barre de tirage pour les portes de WC PMR Pour les portes CF 1/2h prévoir 1 ferme-porte (1 par vantail selon type de porte), limite de l'effort de manœuvre <50N et pour les portes 2 vantaux prévoir 1 sélecteur de fermeture, à adapter à la dimension du vantail.
<u>Serrure</u>	Serrure à larder à pêne dormant ½ tour et bec de cane avec cylindre à canon européen sur organigramme pour les bureaux Serrure à bec de cane entre les vestiaires et les sanitaires Serrure à pêne dormant et bec de cane avec cylindre à bouton, système de décondamnation extérieur et voyant dans les WC
<u>Finition</u>	Prêt à peindre
<u>Sujétions</u>	Réglage et détalonnage après la pose du revêtement de sol Les butées de sol seront positionnées de façon à ne pas entraver la circulation des PMR

6.1.2.1 PORTE INTERIEURE PLEINE 1

<u>Dimensions</u>	Total : 1,03 x 2,10 ht / Vantail : 0,93 x 2,04 ht / Ouverture : 90 cm / Passage utile : 87 cm
<u>Serrure</u>	Serrure à pêne dormant et bec de cane avec cylindre à bouton, système de décondamnation extérieur et voyant dans les WC
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour ensemble des portes intérieures repérées « PI 1 »

6.1.2.2 PORTE INTERIEURE PLEINE 2

<u>Dimensions</u>	Total : 0,93 x 2,10 ht / Vantail : 0,83 x 2,04 ht / Ouverture : 80 cm / Passage utile : 77 cm
<u>Serrure</u>	Serrure à pêne dormant et bec de cane avec cylindre à bouton, système de décondamnation extérieur et voyant dans les WC
<u>Classement</u>	CF 1/2h pour les « PI2 CF 1/2h »
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour ensemble des portes intérieures repérées « PI 2 » et « PI 2 CF 1/2h »

6.1.2.3 PORTE INTERIEURE PLEINE 3

<u>Type</u>	Bloc porte à 2 vantaux
<u>Dimensions</u>	Total : 1,20 x 2,10 ht / Vantail : 1,10 x 2,04 ht / Ouverture : 107 cm / Passage utile : 104 cm
<u>Serrure</u>	Serrure à pêne dormant et bec de cane avec cylindre à bouton, système de décondamnation extérieur et voyant dans les WC
<u>Classement</u>	CF 1/2h pour les « PI3 CF 1/2h »
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour ensemble des portes intérieures repérées « PI 3 » et « PI 3 CF 1/2h »

6.1.2.4 PORTE INTERIEURE PLEINE ETANCHE

<u>Nature</u>	Porte étanche de type « NEO CLIP » de chez « DAGARD » ou équivalent
<u>Huisserie</u>	Cadre et contre-cadre aluminium pré laqué assurant à la fois le bâti intérieur et le contre-bâti extérieur adaptable aux différentes épaisseurs de panneaux.
<u>Vantail</u>	Panneaux industriels, épaisseur 40mm, revêtement 2 faces en tôle acier galvanisé, lisse, revêtue d'une laque polyester 25µm
<u>Equipement</u>	Joint périphérique sur 3 cotés qui assure l'étanchéité, balais racleur, paumelles inox, poignée intérieure et extérieure : béquille et rosaces en inox.
<u>Coloris</u>	Au choix de l'architecte
<u>Dimensions</u>	Total : 1.20 x 2,10 ht / Vantail : 1.10 x 2,04 ht / Ouverture : 97 cm / Passage utile : 94 cm
<u>Serrure</u>	Serrure à clé 1 point de serrage, verrouillage haut et bas du vantail semi fixe par verrou à bascule
<u>Classement</u>	CF 1/2h pour les « PIE CF 1/2h »
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Pour ensemble des portes intérieures repérées « PIE » et « PIE CF 1/2h »

6.2 SIGNALIQUES ET ENSEIGNES**6.2.1 SIGNALIQUÉ**

Fourniture et pose de plaques d'identification, le plan de signalétique de l'opération sera fourni par l'entreprise en période de préparation pour validation par la MOE.

<u>Nature</u>	Plaque en acrylique Dilophane gravée pour la petite signalétique, fixation adhésive Plaque aluminium gravée, fixée aux supports. 2 supports en tube soudés à leurs platines, le tout fixé à la façade. Gravage suivant indications du Maître d'Ouvrage pour l'enseigne
<u>Concernant</u>	Identification des locaux Pictogrammes sanitaires Plaque indicatrice de niveaux Flèches directionnelles (sorties)
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Ensemble de l'opération

6.3 AMENAGEMENT INTERIEUR / MOBILIER**6.3.1 KITCHENETTE**

Fourniture et pose d'un meuble de kitchenette

<u>Composition</u>	Plan de travail post formé stratifié 40mm posé sur caisson, meuble caisson sous évier post formé 18mm stratifié comprenant 2 portes, battantes stratifié, étagère intérieure, joue latérale de même nature, charnière métallique, Crédence stratifié, Finition par plinthes stratifié
<u>Teinte</u>	Au choix de l'architecte
▪ Métré	ML
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Salle de pause / repas

6.3.2 BANQUE D'ACCUEIL

Réalisation d'une banque d'accueil en bois supérieur dur :

- Plateau supérieur à 110 cm de hauteur en bois supérieur dur de 40 mm
- Plateau inférieur à 75 cm de hauteur en bois supérieur dur, sur montants compris aménagement d'un espace PMR
- Supports en MDF 10mm et panneaux stratifiés polyrey
- Montants en tasseaux bois 30x30 pin classe IV
- Habillage de façade en tasseaux bois pin classe IV fixés sur montants bois
- Fixations par équerres, T et croix selon détails plan architecte
- Fixations, assemblage, découpes, etc ... L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.
- Des orifices seront prévus pour le passage de câbles

- **Métré** **Unité**
- **Localisation** **Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :**
- **Entrée**

6.3.3 PLACARD DE RANGEMENT INTEGRE

Fourniture et pose de placard de rangement intégré

Composition Panneaux d'agglomérés de bois de 10mm, finition stratifiée

Teinte Au choix de l'architecte

Dimension H 180 / P 40 cm

- **Métré** **ML**
- **Localisation** **Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :**
- **Locaux 2.6, 4.1, 4.2, 6.3, 7.2, 5.2**

6.3.4 BANCS

Fourniture et mise en œuvre de banc

Composition structure acier galvanisé et thermolaqué, assise en lattes bois

Teinte Au choix de l'architecte

Dimension L 35 / H 45 cm

- **Métré** **ML**
- **Localisation** **Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :**
- **Vestiaires**

6.4 OUVRAGE DIVERS**6.4.1 FAÇADE DE GAINES TECHNIQUES**

Fourniture et pose de façade de gaines techniques comprenant

Ossature Bâti en bois dur, section 50 x 60 mm d'épaisseur fini pour les montants et traverses hautes et intermédiaires, traverse basse de 100mm de hauteur à prévoir sur la longueur des gaines
Parement vu de la traverse basse identique au parement des vantaux
Cornière métallique basse de 40 x 40 mm sur nez de marche

Fixation Par pattes à scellement, lardis de clous à bateau ou pattes métalliques

Ouvrant Hauteur minimale de 2.00 m
Porte pleine en panneaux de « **MDF Marine** » hydrofuge de 22 mm d'épaisseur

Ferrage En feuillure par 3 paumelles de 110mm

Condamnation Par batteuse à foliot carré avec entrée ronde en aluminium anodisé, d'un modèle agréé par les concessionnaires « **ELECTRICITE DE FRANCE** »

Clef à canon de type européen sur gaines recevant les amplis TV

<u>Imposte</u>	Pleine de 22mm d'épaisseur de même nature et de même degré coupe-feu que les portes Fixation en feuillures et par tasseaux vissés sous dalle
<u>Séparation</u>	Séparation intérieure verticale en « SIPOREX » ou panneaux de « CTBX » de 22 mm cloués sur cadre en bois dur de 30 x 30 mm selon détail de l'architecte
<u>Joint</u>	Joint mastique à la jonction avec le support béton
<u>Sujétions</u>	Double fond si nécessaire et suivant demande des concessionnaires en panneaux « MDF Marine » de 22 mm Y compris toutes sujétions pour parfaite finition de l'ensemble
<u>Classement</u>	PF1/2H
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Arrière de l'accueil/Entrée

6.4.2 ORGANIGRAMME ET TABLEAU DES CLES

L'entrepreneur prévoira dans cette prestation la fourniture la pose et la dépose de cylindres provisoires pour fermeture des locaux en phase CHANTIER

Pendant la phase des Opérations Préalable à la Réception, l'entrepreneur devra la fourniture et la pose (avec fourniture gratuite aux autres corps d'états) des canons définitifs sur l'ensemble de l'opération

<u>Canon</u>	De sûreté de type « ALPHA® » de chez « BRICARD® » avec carte de propriété ou équivalent pour l'ensemble des portes extérieures et les locaux communs
<u>Tableau des clés</u>	A la livraison, l'entrepreneur fournira un tableau des clés sur lequel seront attachées toutes les clés de l'opération, y compris les clés des ouvrages relevant des autres corps d'états. Il incombe à l'adjudicataire du présent lot de collecter auprès de l'ensemble des autres corps d'états, les clés de leurs ouvrages. Pour chaque local, le trousseau de clés sera accroché à un médaillon sur lequel sera inscrit l'intitulé du local concerné
<u>Clés</u>	L'entrepreneur fournira toutes les clés du programme Les clés seront fournies avec carte de propriété
▪ Métré	Unité
▪ Localisation	Selon plans architecte, plans de repérage et notamment :
▪	Ensemble de l'opération

Lu et accepté
L'entrepreneur